

**Appel à candidatures
« ReSEArch-AmbassadEURs 2026 »**

Devenez Ambassadeur-ice de la Recherche UBO dans l'Alliance SEA-EU

REGLEMENT

1. Contexte et objectifs

Le dispositif **ReSEArch-AmbassadEURs** s'inscrit dans la dynamique de l'alliance européenne SEA-EU et vise à :

- Soutenir des projets individuels de recherche portés par des chercheur-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s de l'UBO.
- Favoriser l'initiation de nouvelles collaborations scientifiques avec 2 ou 3 universités partenaires SEA-EU.
- Renforcer l'ancrage européen de la recherche à l'UBO.
- Valoriser les résultats de recherche à travers des mobilités courtes à l'international.
- Contribuer aux objectifs stratégiques du projet ReSEArch_EU et à la visibilité de la recherche UBO au sein de l'alliance SEA-EU.

Chaque mobilité donnera lieu à :

- Un **rapport de mobilité** (2 à 4 pages) incluant les résultats obtenus.
- Une **disponibilité pour des actions de communication** (interviews écrites, audio ou vidéo).

2. Montant et répartition des financements

- L'appel « ReSEArch-AmbassadEURs 2026 » financera **10 projets de mobilité**.
- Chaque lauréat-e recevra une bourse de mobilité destinée exclusivement à soutenir des déplacements visant à renforcer les collaborations.
- La bourse sera attribuée à **1 000 € par destination**, pour 2 ou 3 destinations :
 - 2 universités partenaires → 2 000 €
 - 3 universités partenaires → 3 000 €
- Cette bourse couvrira uniquement les **frais de mobilité** : transport, hébergement et frais de bouche, en totalité ou en cofinancement avec le laboratoire d'appartenance.
- Le financement Erasmus+ n'est pas éligible dans le cadre de ce dispositif.
- Les mobilités devront être réalisées **avant le 1er novembre 2026**.
- Les dépenses devront être justifiées selon les règles des financements ANR.

Toute publication issue de ces mobilités doit comporter la mention suivante :

« Ce projet a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'avenir – Référence ANR-19-GURE-0001 ».

3. Critères d'éligibilité

Les candidatures sont ouvertes aux chercheur-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s membres d'une unité de recherche UBO ou hébergé-e-s. Si possible, la mobilité vers 2 ou 3 universités partenaires SEA-

EU devra être réalisée **en un seul déplacement** et inclure une **présentation des travaux (ou projet)** dans chacune des universités visitées.

A noter que les post-doctorant-e-s peuvent postuler pour une mobilité dans une seule université partenaire. Cette opportunité constitue un tremplin pour développer leur réseau au sein de l'alliance SEA-EU.

La mobilité devra être accompagnée de **lettres d'accueil des universités partenaires** (modèle fourni), attestant que chaque université s'engage à recevoir le/la collègue en mobilité.

La priorité sera donnée aux nouvelles collaborations, aux collègues n'ayant jamais bénéficié de financements SEA-EU ainsi qu'aux jeunes chercheur-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s.

Plateforme pour identifier des partenaires : <https://research.sea-eu.ug.edu.pl/research-groups>

4. Modalités de candidature et sélection

Soumission du dossier

Les candidat-e-s doivent envoyer un **unique fichier PDF** à : contact-sea-eu@univ-brest.fr

Objet du mail : **SEA-EU ReSEArch-AmbassadEUrs 2026**

Le dossier devra comprendre :

1. Le formulaire de candidature complété (en anglais)
2. Un lien vers un CV à jour (en anglais, en ligne)
3. Les lettres d'accueil signées par les collègues dans les universités partenaires (modèle fourni)
4. Une lecture préalable du règlement est requise.

Évaluation des projets

Les candidatures seront examinées par les membres du Conseil de la Recherche, sur la base des critères suivants :

- Cohérence du calendrier de mobilité (préférence pour un seul déplacement)
- Qualité et complémentarité des partenariats européens
- Potentiel de développement de collaborations pour le laboratoire UBO à court et long terme
- Qualité du programme sur place (activités prévues, interlocuteurs...)
- Nouveauté des collaborations.
- Adéquation avec les axes du projet SEA-EU et l'[agenda stratégique ReSEArch_EU](#)
- Qualité générale de la candidature.

5. Modalités d'utilisation des financements

Les financements accordés seront utilisés exclusivement pour les dépenses de mission liées à la mobilité : transport, hébergement, frais de bouche.

Ne sont pas éligibles : les salaires, l'achat de matériel, les financements Erasmus+ ainsi que les frais engagés pour des entités extérieures à l'UBO.

6. Calendrier

Étape	Date
Lancement de l'appel	8 décembre 2025
Clôture des candidatures	1 ^{er} février 2026
Évaluation par le CR	17 février 2026
Annonce des résultats	20 février 2026
Réalisation des mobilités	Jusqu'au 1 ^{er} novembre 2026

Suivi, communication et valorisation

Les lauréat·e·s s'engagent à :

- Remettre dans les 30 jours suivant leur mobilité une **diapositive de présentation (PDF)**
- Produire un **rapport de mobilité final** (2 à 4 pages)
- Se rendre disponibles pour des **interviews** (audio, vidéo ou écrite)
- Être ambassadeur·rice SEA-EU :
 - Valorisation de l'alliance auprès des collègues et étudiant·e·s
 - Utilisation du logo SEA-EU dans les présentations liées au projet